



Paris, le 5 octobre 2017

*Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,
Mesdames et messieurs les directeurs-trices,*

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agents de la Fonction publique: **gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120.000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...**

Et contrairement à l'engagement fait aux agents publics par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle: *"J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant"*, **la hausse de la CSG se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est-à-dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agents !**

Toutes ces mesures **vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat** de plus de 5,4 millions d'agents publics et **fragilisent les services publics rendus aux usagers**. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agents et c'est totalement inefficace pour une Fonction Publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures nuiront une nouvelle fois à la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. La démarche « action publique 2022 » ne saurait en tenir lieu. La circulaire du Premier ministre du 26 septembre dernier illustre l'unique objectif visé dont **« la baisse rapide des dépenses publiques »** et **l'évocation de « transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques ou au secteur privé, voire des abandons de missions »**.

Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agents publics.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent tous les agents à la grève, aux manifestations et rassemblements le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre de l'Action et des Comptes Publics pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel de tous les agents par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agents d'exercer leurs missions de services publics.

Stigmatisés en tant qu'agents de la Fonction Publique, les agents des DDI se sentent par ailleurs de plus en plus **abandonnés par leurs ministères, livrés à un arbitraire local renforcé et assumé.**

Avec, concernant l'État territorial plus globalement, une actualité menaçante: le président Macron fait revenir par la grande porte, devant les Préfets, le sujet de la déconcentration totale de la gestion RH des agents dans les services territoriaux de l'État, il propose de livrer en pâture **les agents que nous représentons et les questions sociales à l'arbitraire local. Un arbitraire qui irait jusqu'à disposer de la faculté de déroger à la norme réglementaire !** Et tout ceci n'a rien de fictif...c'est la feuille de route du ministère de l'Intérieur qui le met noir sur blanc !!!

De quoi faire passer le calamiteux décroisement « sécurité routière » - inscrit à la demande des organisations syndicales à l'ordre du jour du présent CT - comme une simple péripétie d'un plan global de transfert des agents de l'« Etat territorial » au ministère de l'Intérieur !

De quoi livrer les politiques des différents ministères à l'arbitraire local, « à la tête du territoire » et « à la tête du client ».

Matignon aurait-il d'ores et déjà acté l'abandon en rase campagne des DDI et de leurs agents ?

En effet, pour nos organisations syndicales, la question est de savoir si l'avenir de l'État territorial se construit sous pilotage de Matignon, et à l'écoute des différents ministères ?

A l'évidence, si le gouvernement persistait dans cette voie, ce serait la destruction des services publics de pleine compétence et de proximité, implantés dans les territoires.

La question est aussi de savoir quelle place sera laissée au dialogue social, quelles réponses seront données aux questions qui vous sont posées, comment seront prises en compte les situations et les inquiétudes des agents.

Dans ce lourd contexte, encore assombri par les 120.000 suppressions de postes annoncées et les effets du PLF 2018 sur les différents ministères dont dépendent les effectifs des DDI, **les représentants des agents en cette instance ne sauraient s'inscrire plus longtemps dans un dialogue social de façade**, destiné à détourner leur attention des problématiques réelles impactant l'avenir des agents publics en général, des agents des DDI en particulier.

Aussi, monsieur le Président, **l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CT des DDI a décidé de ne pas participer aux travaux de l'instance convoquée ce jour, et attend désormais des réponses concrètes à ses interrogations.**

S'agissant des DDI, outre le fait de savoir qui décide quoi, où et quand, **nous attendons du gouvernement d'autres orientations quant à l'avenir des missions, de leurs conditions de mise en œuvre, en termes de moyens et de personnel.**

Les représentants FO- UNSA – CGT – CFDT au CT des DDI